



ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM49457, N°181026) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Dépêche Du Midi - 46**

Date de parution : 27/12/2016

Fait à Toulouse, le 23 Décembre 2016

AVIS AU PUBLIC

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIES DU LOT

La Fédération Départementale d'Energies du Lot (FDEL) informe la population, conformément à l'article L.323-3 du Code de l'énergie, qu'elle a déposé auprès des services de la Préfecture du Lot une demande d'utilité publique sur la commune de MARTEL portant sur l'alimentation électrique de la parcelle AM15

Le dossier sera consultable en mairie de MARTEL, du 16/01/2017 au 31/01/2017, hors le lundi, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Un registre sera mis à disposition du public pour recueillir ses observations. Pour répondre aux éventuelles questions, un agent de la FDEL assurera en mairie une permanence le 18/01/2017 de 14 à 16 heures et le 19/01/2017 de 9h30 à 11 heures 30.

Le Président

Marc DUBOIS

Consultation sur www.legales-online.fr; www.actulegales.fr: loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. Occitane de Publicité s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.